

Sujet : [INTERNET] (INTERNET) Projet centrale photovoltaïque à Berrac

De :

Date : 17/10/2022 14:13

Pour : <pref-berrac@gers.gouv.fr>

Monsieur le Commissaire enquêteur, je vous prie de garder mon anonymat

un tel projet situé à proximité immédiate du village va défigurer totalement ce site en partie inscrit aux Monuments historiques.

D'ailleurs les Monuments historiques ont donné un avis défavorable à sa réalisation en raison de sa trop grande proximité du village.

Nous recevons des touristes dans nos gîtes situés non loin de la commune et nous leur conseillons vivement de visiter Berrac et les villages remarquables des environs.

Ils apprécient le caractère esthétique, authentique, historique, et surtout préservé de toute laideur. Ils gardent une impression d'harmonie et de douceur de vivre.

Cette centrale photovoltaïque à proximité gâcherait et anéantirait cette ressource d'une partie de l'économie gersoise.

De plus, la valeur foncière des maisons serait décotée de 40%.

Un tel projet est trop grand, mal placé, peu fiable sur bien des points.

Ceci est évoqué dans les nombreuses observations de l'enquête publique.

Surtout depuis janvier 2019, il n'y a pas eu d'information officielle ni de concertation.

Des propositions positives dans l'intérêt général n'ont pu être élaborées.

Ce qui est regrettable.

Bien cordialement.